



## Compte Rendu du CRE de Lomme du 16 janvier 2018

Etaients présents : Stéphane GUENEZAN, Directeur Régional, Pascal SANDIFORT, Directeur des Ressources Humaines,

### Démarrage du CRE à 9h30

Vœux du Directeur Régional qui nous informe que le staff de la direction régionale sera remanié avec l'arrivée de **Christine MARTOGLIO comme DRH en remplacement de Pascal SANDIFORT**. Elle arrivera à la mi-février. Une période de transition sera observée avec un tuilage jusqu'au 10 mars. La suite du parcours de M SANDIFORT prendra un tour nouveau dans les semaines à venir. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans la suite de sa carrière.

### **Demande d'information consultation du DR sur le travail de nuit dû à une demande de marché privé en 3X8h à SEVEL NORD pour un montant de 468 000€ ( 1<sup>ère</sup> phase)**

Le Directeur Régional: « *Ce que j'essaie de vous mettre en lisibilité, à travers cet exemple, c'est l'impact du monde économique sur le marché de la formation. La question qui nous est posée porte sur les modalités sachant que le personnel est un personnel volontaire. Nous avons eu l'accord du conseil régional que jeudi dernier, le 10 janvier 2017 ce qui nous oblige à solliciter l'avis du CRE. Le marché PSA est partagé entre les 2 opérateurs, l'AFPA et l'AFPI. Il faut que les formateurs soient formés et agréés par l'entreprise et c'est ce qui nous place dans cette contrainte. Les autres organismes de formation ont accepté ces contraintes. La direction nationale a été alertée et c'est elle qui nous demande d'agir ainsi. Les prestataires de formation sont en bout de course. Ce chantier entraîne l'obligation du travail de nuit pour 1/3 des actions. L'idée est d'identifier une seule et unique personne, sur la base du volontariat, qui fasse les opérations de travail de nuit pour ne pas entraîner des conséquences physiologiques.*

*Nous sommes validés pour les 5 premières sessions et il reste encore d'autres sessions à solliciter auprès du commanditaire. Rien n'exclut en ce qui concerne l'activité de formation professionnelle, la possibilité de procéder ainsi. Cela pose tout un tas de question mais c'est un choix délibéré de l'entreprise car ils doivent recruter entre 400 et 600 personnes pour sortir dès le printemps essentiellement des véhicules Peugeot Traveller.*

*Le client exprime son besoin et enchaîne tout jeu de négociation entre l'entreprise, le conseil régional, l'OPCAIM et pôle Emploi. »*

Refus du CRE (CFDT CGT SUD ) de l'information consultation s'estimant incompétent en la matière, invoquant le fait de ne pas être couvert par un accord cadre et demandant ainsi de faire respecter le code du travail...

Certaines OS regrettent cette « *marchandisation de la formation* » et dénoncent « *ce genre de formation non qualifiante* ». Elles demandent « *qui sont les négociateurs à l'AFPA* » ?

Le président n'est pas « *d'accord avec cette analyse car il s'agit un enjeu important qui doit être au-delà des postures qui sont adoptées sur ce sujet. C'est notre implication et notre avenir avec le secteur économique qui en dépend. Je rappelle que cette mission se situe la base du volontariat.* »



## 1) Approbation du Procès-verbal du 19 décembre 2017

Approbation du PV

## 2) Budget CRE fonctionnement et ASC

Le DR a demandé une avance de 10 000 € à la direction nationale. Un point sera fait entre le DRH régional et la DRH nationale à ce sujet

### Fonctionnement du CRE

La réserve du fonctionnement du CRE est de 48 000 € fin 2017, supérieure de 10 000 € à la fin 2016. Cela constitue notre trésorerie de début 2018. La subvention 2018 devrait être de l'ordre de 40 000 €.

Comme chaque année la dotation des élus titulaires est de 1000€ par personne.

La CFE CGC rappelle qu'elle n'a pour l'instant aucun élu titulaire et n'est pas concernée par ces fonds.

Contractualisation d'une assurance nationale auprès de MMA pour couvrir les salariés et les accompagnants.

Dépenses de déplacement pour les élus. Ensemble de dépenses prévu de 36 000 € en 2018.

### ASC

A fin 2016 on avait 38 000 € de réserves. Déficit sur 2017 de 20 000 €. De fait excédent de 18 000€ au 31 12 2017.

Ce qui n'a pas pu être dépensé en 2017 au sujet des enfants.

On estime qu'on aura en 2018, 120 000 € de recettes.

Dépenses des ASC régionales, on prévoit 38 000 de chèques vacances 16 000 € enfants 2017 et autant en 2018.

Au vu des prévisions de dépenses, la trésorerie sera à zéro en fin d'année.

## 3) Information sur les comptes à fin novembre 2017

Un CA à 79 M€ à fin novembre soit 9M€ de plus que l'année précédente mais avec des charges de personnel qui ont fortement évolué + 4M€. Résultat net négatif de - 15 Millions d'€ pour la région. HTS globaux en augmentation de 2,6% en comparaison de 2016. Augmentation du CA Pôle Emploi de + 11%. Marché entreprise + 5%

Au niveau du délai de facturation :

- 4,4 mois pour les marchés publics
- 4,9 mois de délai de facturation pour le marché entreprise

*« Difficile d'envisager une forte réduction de ces délais sachant que beaucoup de procédures de paiement sont basées sur des déclenchements possibles de facturation à compter de 3 mois. »*

*Par rapport au départ de la DCF, Lucie Desfontaines opérée en fin d'année, son homologue de Normandie vient assurer une mission d'appui sur 3 mois. Une nouvelle collaboratrice Virginie MAURET, en provenance de l'extérieur viendra nous épauler l'équipe sur l'administration des ventes, de contrôle de gestion et de facturation. »*



#### 4) Transformation juridique de l'AFPA – Calendrier des opérations

Corine FAVIER et Hafida ELBAZ, indisponibles, seront invitées à nouveau le mois prochain. Par décision du conseil d'administration, le directeur régional rappelle que c'est le directeur régional qui assure les délégations de signature sur les filiales et l'EPIC dans le cadre d'un groupe unifié.

Il rappelle que la liste des personnes transférées transmise au CRE doit être non nominative.

Il se peut que des personnes qui soient comptabilisées dans les effectifs mais détachées ailleurs.

- Accès à l'emploi : 27 CDI transférables, 1 CDD transférables, 3 non transférables.
- Entreprises : 15 CDI transférables, 6 CDD transférables, 5 non transférables

Les salariés étant désignés ou élus au niveau des IRP ne sont pas transférables à titre provisoire dans l'attente des élections.

Tous les psychologues, les CRA, les MCF, les DCF se sont vus rattachés dans la filiale Accès à l'emploi.

Tous les CC, RA et DER se sont vus rattachés à AFPA Entreprise.

Le directeur régional signale que SIRC ne sera effectif qu'au 24 janvier pour les nouvelles saisies 2018. Les conventions sont faites pour l'instant sur Word.

*« Le conseil régional habituellement arrête de payer à fin novembre. En 2017 il s'avère que le CR a continué à payer jusqu'à fin décembre ce qui nous a permis d'améliorer la trésorerie. Par contre en janvier, ils s'assurent une refonte de leur système d'information, ce qui tombe bien avec nos délais de mise en œuvre fonctionnelle entre l'EPIC et la filiale Accès à l'emploi qui sont quasi identiques. Concernant Pôle Emploi, par précaution et par prudence a pris la décision de proroger les marchés à l'identique sur 2018. Concernant le marché entreprise, ce sont nos équipes qui ont eu la charge d'informer nos clients de la bascule sur AFPA Entreprise. »*

Le DR a rencontré les équipes concernées lors de réunions ou séminaires Accès à l'Emploi et Entreprises.

#### 5) Information budget Haut de France 2018

*Le Président : « Je n'ai pas l'arbitrage définitif du national. Je reviens quand même sur les fondamentaux de ce budget. La volonté de la DG en 2018 est que le budget soit donné en décembre pour avoir une feuille de route à minima. Ce budget socle a été élaboré sur la base d'une vision réaliste des directeurs régionaux, ce qui nous conduit, pour la région, à un estimé de CA de 69 M€ au lieu de 84 M€. C'est un budget très bas, difficile mais réaliste du CA qui sera peut-être amendé côté Etat à hauteur de 5,4M€. J'ai été hier soir en réunion avec Christophe SADOCK pour négocier à ce sujet. Il nous est indispensable de s'adapter à cette baisse.*

*Sur la situation de la région, j'ai déclaré à l'AEF ceci : « Nous vivons un moment compliqué. Nous sortons du plan 500 000, la région met en place une nouvelle politique, la DSP s'arrête, le SIEG redémarre en juin, l'Etat prépare une grande réforme et annonce un grand plan d'investissement dans les compétences. Tous les éléments bougent en même temps Et nous devons aussi accompagner des évolutions structurelles liées au numérique et au métier de formateur ».*

*Durant le mandat de Xavier Bertrand, il est prévu que ces budgets diminuent quels que soient le secteur compte tenu de l'endettement régional. La région donne le tempo en raison de l'alternance politique mais nous sommes face à un changement de paradigme. Une 2<sup>ème</sup> vague du PRF est prévue en fin janvier. Le budget socle nous prévoit un déficit de + ou - 2 millions. Quand le gouvernement met sous pression les collectivités publiques pour faire diminuer les charges et qu'en parallèle l'Etat réinvestit à travers le PIC, il y a des logiques qui s'entrechoquent.»*



*« Dans les bruits de couloirs, certains éléments me laissent dire que la 2<sup>ème</sup> vague sera plus positive que je ne le pressentais à une époque. Par contre, l'agilité demandée sera toujours demandée par le conseil régional et en ce sens il nous faut outiller nos équipes locales. »*

*« 1 - Nous avons été invités à la visite de Muriel PENICAUD lors de cette visite à Bridgestone. La ministre du travail a signé elle-même des diplômes et des titres qu'elle remis à 10 de nos stagiaires.*

*2 - Sur Toyota, nous étions présents sur une opération de promotion invités par Toyota sur des opérations de mobilité et nous étions le seul opérateur présent en compagnie de Xavier BERTRAND.*

*3 – Nous avons reçu Aurélien TACHE, parlementaire chargé de la refonte de la politique d'intégration, missionné par le nouveau gouvernement, qui »*

*Sur les hauts de France, le FONGECIF m'a confirmé qu'ils étaient capables d'obtenir un gros budget au niveau national compte tenu de leurs bons résultats. Sur le CIF CDD, il y aura plus d'argent en 2018 qu'en 2017. Sur le CDD on peut viser près de 100% d'acceptation ».*

**Sur la base de ce budget socle, la baisse des effectifs continue : - 77 CDI**

<b>544 ETP moyens CDI en 2018</b>	<b>586 ETP en 2017</b>	<b>601 en 2016</b>
<b>242 ETP moyens CDD en 2018</b>	<b>277 ETP en 2017</b>	<b>213 en 2016</b>

*« L'arbitrage des CDI est basé sur « un pronostic » de départs. Mais je vais le dire très clairement, ce sera un exercice très difficile sur l'année entre le pronostic et la réalité qui comprend plusieurs motifs de départs (retraite, démission, ruptures, licenciements, congés pour différents motifs). L'EPIC doit respecter le budget voté par la gouvernance en décembre 2018 qui est de l'ordre de 7500 CDI et CDD au niveau national.*

*Je reviens sur le budget le mois prochain sur les éléments complémentaires qui me seront notifiés*

*Dès jeudi matin, les DC se feront notifier des objectifs de Ca et de frais de fonctionnement par centre assortis des éléments de repères pour l'action »*

*Sur les frais de fonctionnements régionaux on nous a demandé de faire un effort en lien avec la baisse de budget. Ils passent de 30 à 21 millions d'€ »*

*« Les objectifs de restauration sont en augmentation et ceci est lié à HOPE 1000 (l'opération 1000 réfugiés) »*

## **6 ) METIS**

*« 102 formateurs formés à la multimodalité. C'est un vrai effort qu'il nous faut poursuivre. »*

*Pascal SANDIFORT : « Ce sont des formations qui sont étalées jusqu'au 24 janvier. Il y a une note de cadrage qui a été donnée par Alain LEROY. »*

*Le DR : « J'ai passé commande à Alain LEROY de simplifier le suivi administratif lié à METIS. »*

- Enjeux pour l'AFPA :
  - Sécurisation de la facturation
  - Respect des exigences réglementaires et financeurs
  - Conformité aux exigences du Décret Qualité
- Enjeu pour le collaborateur :
  - Simplification du rendu compte réglementaire et financeur



Le président rappelle que ces formations à METIS ne sont pas facultatives mais obligatoires. « On peut vous donner des comptes rendus du comité de pilotage. Je vous encourage à relever et à nous adresser les difficultés rencontrées dans les centres. »

## 7) GPEC 2017

<u>Mobilité pérenne :</u>	5 personnes	
Coûts prévisionnels mobilité longue distance (déménagements, IDR, frais de trajet, primes d'installation)		59500 €
Age moyen des personnes concernées	48 ans	
<u>Mobilité temporaire :</u>	4 personnes	
Cout moyen des mobilités temporaires	4700 €	
Age moyen des personnes concernées	47 ans	

## 8) PILOT et HOPE

**HOPE (Hébergement, Orientation, Parcours vers l'Emploi)** est un programme multi-partenarial d'intégration des personnes réfugiées ou protégées subsidiaires via la formation professionnelle et l'emploi.

### GENESE DU PROJET

Publication le 14 avril 2017 de l'appel à projets lancé par le FPSPP « Formations à destination des réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire » visant à former 1000 personnes.

- Public éligible : Demandeurs d'emploi ayant le statut de réfugié ou disposant de la protection subsidiaire.
- Période d'engagement : 1<sup>er</sup> mai 2017 – 30 Juin 2018
- Période d'éligibilité des dépenses : 1<sup>er</sup> mai 2017 – 31 décembre 2018

⇒ **7 OPCA ont fait une réponse commune à l'AAP emmenés par le FAF.TT (Afdas, Agefos PME, Constructys, le Forco, OPCAİM, OPCALIA et le FAF.TT) avec comme objectifs communs : l'emploi et l'autonomie des personnes.**

- 3 secteurs professionnels proposés : **industrie, BTP et services**
- Territoires de déploiement : **France métropolitaine**
- Prestataire de formation : **AFPA**
- 2 entrées en formation : **Octobre 2017 (600 personnes) et Avril 2018 (400 personnes)**

**Les 94 Entrées HOPE** : 50% de Soudanais et 30% d'Afghans – 3% Erythréens et 3% de Somalien

**40% de niveau Infra A1 à l'entrée** - difficultés en 400 H de les amener à un niveau A2 attendu pour les entreprises  
Origine départementale : Aisne 15,96% Nord 23,40% Oise 26,60% Pas de calais 15,96% Somme 18,09%

### HOPE EN HAUT DE FRANCE

**79 personnes demandeurs d'asile accompagnées.**

- **Durée** : 7 Novembre 2016 – 30 Juin 2017



Octobre 2016 - Démantèlement de la jungle de Calais

- 79 demandeurs d'asile – 2 centres Afpa - Douai et Maubeuge
- Parcours formation – accompagnement global -hébergement & restauration
- 8 formations et métiers différents
- 88% de certification (67% Titres professionnels)
- **97% de solutions positives** en sortie
- 35 personnes relogées et 44 personnes en attente de relogement

#### RESULTAT FINAL PILOT

53 personnes ont obtenu un TP

17 personnes ont obtenu un voire 2 CCP

9 personnes sont sorties du dispositif PILOT dès juin sans certification (mais sont à l'emploi)

- **Français après 4 mois :**
  - 41% niveau A1
  - 24% niveau A2
  - 35% niveau infra A1
- **Logement :**

35 personnes relogées

⇒ Prolongation de l'hébergement en centres AFPA et en hôtel

- **Certification/TP :** 12 TP Agent de fabrication industrielle - 21 TP Préparateur de commande dont 12 TP cariste en plus - 1 TP Cariste - 3 agent de fabrication industrielle a eu 1 CCP - 1 personne a obtenu 1 CCP maçon - 1 TP agent de tri - 4 agents de tri ont eu 1 CCP - 1 soudeur a obtenu 3 licences - 1 personne a eu 2 CCP en agent de vie aux familles

- **Insertion : 51 / 53 à l'emploi sur les 1<sup>er</sup> = 96% et 2/26 pour les 2eme CDPI**

- 15 personnes en CDII - 10 personnes en CDD - 5 personnes en CDDI - 25 personnes en contrat d'intérim - 1 personne en contrat aidé - 26 personnes ont poursuivi une formation sur un 2eme CDPI

2 personnes ont eu un accident de trajet (ils devraient réintégrer HOPE)

#### Pour les 24 personnes en poursuite de formation du 1<sup>er</sup> juillet 16 octobre

- 14 TP Préparateur de commande/cariste d'entrepôt
- 4 TP Agent de fabrication industriel
- 8 personnes ont obtenu des CCP - ATD, maçon, plombier, soudeur

Caroline TRESCA vient faire un reportage sur Hope Nord pas de calais.

Semaine suivante ce sera la chaîne parlementaire LCP qui viendra également faire un reportage

#### 9) Plan de formation 2018

Le plan prévoit un budget de 127 000 € - 5000 € de CPF – 8000€ de période de prof.

Budget total de 140 000 €

« Nous restons sur une accentuation forte sur la multimodalité. »

1. Accompagner et développer la professionnalisation des Formateurs
2. Soutenir la professionnalisation des Ingénieurs de Formation en référence aux projets de l'Afpa en matière d'ingénierie, de développement de la multi modalité et de la plateforme Métis
3. Accompagner l'ensemble des salariés en lien avec les évolutions de leur cœur de métier et les nouvelles orientations de l'AFPA.





### **13) Information consultation sur la fermeture des centres et période de fin d'année**

Report au CRE suivant

### **14) Information consultation sur la fixation des ordres de départ en congés**

L'ordre des départs en congés est communiqué par tout moyen à chaque salarié, au plus tard un mois avant son départ en congé. Cette communication peut être réalisée par mail. La direction projette d'examiner les demandes de congés payés selon les critères rappelés ci-après :

la situation de famille des salariés, notamment les possibilités de congé, dans le secteur privé ou la fonction publique, du conjoint ou du partenaire lié par un pacte civil de solidarité, ainsi que la présence au sein du foyer d'un enfant ou d'un adulte handicapé ou d'une personne âgée en perte d'autonomie, la durée de leurs services à l'Afpa, le cas échéant leur activité chez un ou plusieurs autres employeurs, les impératifs de continuité de service notamment la survenance d'appels d'offres, de programmation d'activités prioritaires, les commandes exceptionnelles.

Aucun vote contre ni abstention

### **15) Organisation de la semaine 19 (7 au 11 mai 2018)**

La journée du lundi sera travaillée. Le mercredi sera récupéré. Le vendredi 11 est un pont non récupérable. Sauf exception, le principe régional sera celui-ci. Il est possible de fixer un congé pour le 7 dans le cadre légal et des ordres de priorité.

### **16) Informations diverses du président**

La démarche en justice engagée en référé par les OS à l'encontre du DR pour défaut d'information consultation sur le sujet de sur la politique économique et sociale a été déboutée. Les OS sont condamnées au montant de 2000 € ( sous réserve de l'ordonnance )

La cour des comptes qui procède à un contrôle de plusieurs régions dont la région HDF sur la période 2013-2016

**Fin de CRE à 17 h 30**

***Votre Equipe Régionale :***

**André Thomas DSR – Carole LOGEZ DSE Dunkerque Hazebrouck  
Véronique BECQUE DSE DR – Xavier LHERBIER DSE Calais – Pascal VERBEKE DSE Lomme**

**Venez nous rejoindre : [permanence@cfecgcafpa.org](mailto:permanence@cfecgcafpa.org)**